

Commune de NEDDE
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
RELATIVE A LA DÉSFFECTATION D'UN CHEMIN RURAL
EN VUE DE SON ALIÉNATION

Par arrêté en date du 14 octobre 2022, Madame le maire de la commune de Nedde a ordonné l'ouverture de l'enquête publique préalable à la désaffectation d'un chemin rural situé entre Lapierre et Verviale, en vue de son aliénation.

Monsieur René Groneau a été désigné commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera en mairie de Nedde du 9 novembre 2022 à 9 h.00 au 25 novembre 2022 à 13 h.00, aux jours et heures d'ouverture de la mairie (de 8h.à 12h. et de 14h. à 17h. les lundis, mardis, mercredis, jeudis ; de 8 h. à 12h. et de 14h. à 16h 30 les vendredis, sauf jours fériés).

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de Nedde le vendredi 25 novembre 2022 de 10 h.00 à 13 h. 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations du public pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en mairie, ou par voie postale, au plus tard le 24 novembre 2022, au siège de l'enquête où toute correspondance doit être adressée, à l'adresse suivante : mairie de Nedde, à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur, le bourg, 27 place Pierre Thète, 87120 NEDDE (en précisant sur l'enveloppe la mention :«*Enquête publique Ne pas ouvrir* »).